

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 05 août 2021

### **Nouvelle opération de vaccination sans rendez-vous à la caserne d'incendie et de secours de Ruoms**

Le niveau de circulation virale en Ardèche connaît une inflexion à la hausse. Le taux d'incidence départemental a bondi ces dernières semaines, passant de 4 cas pour 100 000 habitants début juillet à 139 cas pour 100 000 habitants en population générale. Par ailleurs, le variant dit « Delta » est présent dans des proportions élevées.

Seuls la vaccination et le respect scrupuleux des gestes barrières et prescriptions sanitaires nous permettront de sortir de la crise.

Aussi, l'amplification de la stratégie vaccinale se poursuit en Ardèche, avec le renforcement durant la période estivale d'un certain nombre de centres existants et la poursuite du déploiement des centres éphémères.

Dans cette dynamique, un nouveau centre de vaccination ouvrira **vendredi 06 août au centre d'incendie et de secours à Ruoms** (29 Route de Pradons 07210 RUOMS). Il proposera une journée de vaccination sans rendez-vous (9h à 17h), ouverte au public de plus de 12 ans. 350 doses Pfizer-BioNTech pourront être administrées par les sapeurs-pompiers de l'Ardèche. L'entrée principale au centre d'incendie et de secours étant condamnée les jours de marché, l'accès se fera via le chemin de l'Espédès.

Ce centre de vaccination éphémère restera ouvert jusqu'à la fin du mois d'août les jours de marché nocturne et diurne, selon les modalités suivantes : tous les mercredis (les 11, 18 et 25 août) de 18 h00 à 21h30 et tous les vendredis (les 13, 20 et 27 août) de 9h00 à 12h30.

La vaccination donne accès à un retour à une vie sociale et culturelle libérée d'une grande partie des contraintes. Après la deuxième dose, l'accès au pass-sanitaire permet à nouveau de fréquenter en toute sécurité les lieux de grands rassemblements, de voyager à l'étranger, d'aller dans les musées, salles de concerts, festivals, discothèques.

Aux côtés des équipes soignantes et des élus locaux, les services de l'État appellent la population de l'Ardèche à ne pas relâcher la vigilance et à réagir en participant massivement aux opérations de dépistage et de vaccination mises à la disposition de tous. La poursuite du respect des gestes barrières est aussi essentielle.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/16  
Mél : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)



Rue Pierre Filliat – BP 721  
07007 Privas CEDEX